

# Règlement de Vente sous pli cacheté au plus offrant



**LA MADELEINE SUR LOING**  
Département de Seine et Marne  
Arrondissement de Fontainebleau  
Canton de Nemours

## **VENTE SOUS PLI CACHETÉ AU PLUS OFFRANT** **Un tracteur RENAULT R7341 et une batterie.**

PROPRIETAIRE DU BIEN : Commune de LA MADELEINE SUR LOING 77570, ci-après dénommée "COLLECTIVITÉ" ;

NATURE DU BIEN : Tracteur RENAULT R7341, 1<sup>ère</sup> immatriculation au 08/03/1972, accessoires composés d'un broyeur, d'une épareuse, tonne à traiter, fourche et batterie achetée en septembre 2018 jamais utilisée;

### **RÈGLEMENT DE LA VENTE**

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : jeudi 14 Octobre 2021 à 12h00

LIEU D'EXECUTION : Commune de LA MADELEINE SUR LOING

PERSONNE RESPONSABLE DE LA VENTE : M. le Maire de La Madeleine sur loing

### **Article 1 - OBJET DE LA VENTE**

Le présent règlement porte sur la vente d'un tracteur RENAULT R7341, 1<sup>ère</sup> immatriculation au 08/03/1972, accessoires composés d'un broyeur, d'une épareuse, tonne à traiter, fourche et une batterie achetée en septembre 2018 jamais utilisée.

### **Article 2 - CONDITIONS GENERALES DE LA VENTE**

2.1 -COLLECTIVITÉ CONTRACTANTE dont le siège est sis : 1 Place de la Mairie 77570 La Madeleine sur loing

2.2-MODE DE VENTE La commune qui requiert la vente au plus offrant se réserve de donner ou de refuser son consentement à cette vente jusqu'à ce que Monsieur le Maire ait pris un arrêté ou selon le montant, que le Conseil Municipal ait délibéré. Le fait de ne pas prendre un arrêté ou, selon le montant, ne pas délibérer emporte à l'égard de tout intéressé, signification du retrait du bien de la vente.

2.3. - PRIX MINIMUM : 1 000 €

2.4. - GARANTIE : La commune ne garantit pas le bien. Le bien se vend dans l'état où il se trouve au jour de la signature de l'acte sans aucune garantie.

2.5. - PUBLICITE La présente vente a fait l'objet d'une publicité par voie d'affichage sur les panneaux de la Mairie, sur le site internet de la Commune et dans « L'éclaireur du Gâtinais ».

## Règlement de Vente sous pli cacheté au plus offrant

2.6. – VISITE DU BIEN : Il est possible de voir le bien sur place sur rendez-vous, il faut pour cela s'adresser à :

**Mairie de La Madeleine sur loing au 01.64.28.13.28.**

La visite se fera en présence d'un employé communal ou d'un élu du Conseil Municipal.

### Article 3 - JUSTIFICATIONS A PRODUIRE QUANT AUX QUALITES DU CANDIDAT

Pour les personnes physiques :

- o copie recto verso d'une pièce d'identité
- o copie d'un justificatif de domicile.

Pour les personnes morales :

- o extrait K-Bis
- o copie recto verso de la pièce d'identité du dirigeant ou gérant de la structure.

### Article 4 - RETRAIT DU RÈGLEMENT DE LA VENTE

Le présent règlement de la vente sera disponible dès la publication de l'avis. Il sera téléchargeable sur le site web de la collectivité. A défaut et sur demande écrite il pourra être envoyé par courrier électronique.

### Article 5-COMPOSITION DU DOSSIER DE VENTE

Le dossier remis aux candidats contient :

- o Le présent document qui régit la présente consultation,
- o Un formulaire-type de proposition de prix, valant acte d'engagement (page 4)

### Article 6 -PRESENTATION DES OFFRES

Les candidats, qui auront à présenter leurs offres sous pli cacheté, le feront de la manière suivante :

o Le pli cacheté portera les références de la vente :

- Intitulé de la vente : « VENTE TRACTEUR + BATTERIE - NE PAS OUVRIR»
- Le nom du candidat, personne physique ou personne morale

o l'intérieur du pli cacheté contiendra :

- les pièces justificatives portées à l'article 3
- la proposition de prix, à formuler sur l'imprimé en annexe au présent règlement de la vente (Page 4) ou sur papier libre (la proposition devra être dûment complétée et signée par le candidat).

### Article 7 – CONDITIONS D'ENVOI ou de REMISE DES OFFRES

Date limite de remise des offres : Les plis contenant les offres des candidats devront parvenir à la COLLECTIVITÉ, avant le jeudi **14/10/2021 à 12h00**.

Conditions de remise sous format papier : Les plis, contenant les offres, pourront être :

o soit déposés contre récépissé à l'adresse ci-après : **MAIRIE DE LA MADELEINE SUR LOING, 1 Place de la Mairie, les lundis et vendredis de 17h à 19h, les mardis et jeudi de 8h à 12h.**

## Règlement de Vente sous pli cacheté au plus offrant

o soit envoyés, obligatoirement par pli recommandé avec avis de réception postal, et réceptionnés avant ces dates et heure limites, à : **MAIRIE DE LA MADELEINE SUR LOING, 1 Place de la Mairie, 77570 LA MADELEINE SUR LOING .**

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et heure limites mentionnées au présent article, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus. Ils seront renvoyés à leurs auteurs.

### **ATTENTION !**

o Les offres ne devront être envoyées qu'à la seule adresse ci-dessus.

o Elles ne devront pas, sous peine de disqualification, être déposées dans les boîtes aux lettres de la COLLECTIVITÉ, seule la délivrance d'un récépissé peut faire foi d'une remise de l'offre.

o Il est rappelé aux candidats que seule la date de réception des plis est retenue. En conséquence, la COLLECTIVITÉ ne saurait être tenue pour responsable des retards éventuels pris dans l'acheminement du courrier, qu'ils soient conjoncturels ou structurels, ni de l'encombrement des voies de circulation les jours de remise des plis.

o Il est demandé aux candidats de ne remettre aucun paiement (chèque) au moment de la candidature.

### **Article 8 - UNITE MONETAIRE**

Le candidat est informé que la COLLECTIVITÉ souhaite conclure la vente dans l'unité monétaire : EUROS.

### **Article 9 - CRITERE DE JUGEMENT ET SUIVI DES OFFRES**

o La commune retiendra l'offre financière la plus avantageuse parmi l'ensemble des offres.

o La commune se réserve le droit de rejeter une offre en cas de doute quant à sa crédibilité.

o La commune a la faculté d'interrompre le processus de vente à tout moment et se réserve la possibilité de ne pas donner suite aux offres reçues, notamment si elle juge les offres trop faibles, le tout sans que les candidats puissent demander en contrepartie une quelconque indemnisation.

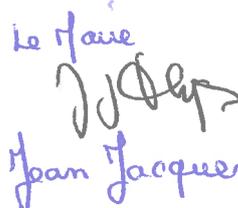
o En cas d'égalité d'offre, le candidat retenu sera celui ayant transmis la proposition en premier (cachet de la poste ou, en cas de remise en Mairie, récépissé de dépôt faisant foi).

o Le paiement doit être effectué comptant en totalité, auprès du trésor public à réception de l'avis des sommes à payer. A défaut la commune pourra choisir un autre candidat ou poursuivre l'exécution forcée de la vente.

o Les soumissionnaires seront avisés du rejet par lettre simple ou de l'acceptation de leur offre par lettre recommandée. La mairie communiquera le rang de classement à chaque candidat. Les offres engagent les candidats pour un délai de 6 mois.

### **Article 10 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Pour toute information, prendre contact  
auprès de La Mairie de La Madeleine sur loing au **01.64.28.13.28**  
ou par messagerie électronique à [mairie.madeleinesurloing@orange.fr](mailto:mairie.madeleinesurloing@orange.fr).

Le Maire  
  
Jean Jacques HYST



# Règlement de Vente sous pli cacheté au plus offrant

## Annexe imprimé de candidature

### PROPOSITION DE PRIX VALANT ACTE D'ENGAGEMENT

#### IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Nom et Prénom / nom SOCIETE :

\_\_\_\_\_

Si société, représentée par (nom, prénom, qualité) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

#### OFFRE POUR UN TRACTEUR RENAULT R7341 ET UNE BATTERIE :

Je formule l'offre suivante, laquelle m'engage auprès de la Commune de LA MADELEINE SUR LOING:

\_\_\_\_\_ €.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_.

Signature (si personne morale, signature +cachet de l'entreprise)